

Présentation

En 2005-2006, le nombre d'apprentis poursuit sa croissance, amorcée en 2004-2005, mais de façon plus marquée pour atteindre un effectif de 385 859. Toutefois, les évolutions par niveau de formation sont beaucoup plus différenciées.

Cette année, aucun niveau de formation ne perd des apprentis [1].

Après une période de décroissance, les formations de niveau V gagnent des apprentis (+ 1,5 %), ce niveau reste celui qui en attire le plus grand nombre : près des trois cinquièmes y sont scolarisés (228 613 apprentis).

Les niveaux de formation supérieurs ou équivalents au baccalauréat continuent d'accueillir de plus en plus de jeunes, de façon plus soutenue que l'année précédente, excepté pour les formations de niveau II.

Ainsi, les formations de niveau IV, principalement le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel, augmentent leurs effectifs.

Sur l'ensemble du niveau III, le BTS reste la formation la plus choisie et concerne 79,9 % des apprentis de niveau III.

Les formations du supérieur autres que le BTS accueillent encore peu d'apprentis, mais leurs effectifs ont été multipliés par 4,7 en onze ans. Au niveau II, l'augmentation est principalement le fait de la licence avec l'ouverture, en 2000, des licences professionnelles. Au niveau I, les préparations au diplôme d'ingénieur, suivies par les masters, restent les plus attractives. Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage, dont elles ne représentent que 30 % des effectifs. Toutefois, leur part varie en fonction du niveau de diplôme préparé. Elles représentent 24 % des effectifs de niveau V (moins un point par rapport à l'an passé) mais 38 % au niveau IV (stable par rapport à l'an passé), et 42 % des apprentis préparant un diplôme de niveau III (plus un point par rapport à l'an passé) ; au niveau II, leur proportion atteint les 50 %, et au niveau I elles ne sont plus que 26 % [2].

Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont gérés par des organismes privés (47,0 %), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie (30,6 %), des établissements d'enseignement (lycées, universités, sections d'apprentissage) (15,3 %) [3].

À 17 ans, 9,4 % des jeunes sont en apprentissage [4].

Définitions

■ **Apprentis.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

■ **CPA.** Classe préparatoire à l'apprentissage.

■ **CLIPA.** Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance.

■ **Centres de formation d'apprentis (CFA).** Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale ou par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes, pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits "à convention nationale", sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

■ **Taux de scolarisation en apprentissage.** Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête n° 51 sur les centres de formation d'apprentis.

[1] Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis (France métropolitaine + DOM)

	1995 1996	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
CAP et autres diplômes niveau V	189 591	191 226	187 942	185 843	180 389	176 087	173 263	174 540	177 140
BEP	36 129	51 282	53 170	52 974	51 244	50 395	47 490	46 467	46 554
MC	6 432	7 576	7 284	6 516	6 345	6 241	5 242	4 267	4 919
BP et autres diplômes niveau IV	25 678	34 386	35 326	35 951	36 979	39 198	40 802	43 511	46 789
Baccalauréat professionnel	15 632	28 002	30 831	33 404	34 317	35 047	35 900	37 112	39 820
BTS	12 539	23 415	25 497	27 800	28 982	29 639	30 245	31 435	35 345
Autres diplômes d'enseignement supérieur	7 511	17 745	20 187	23 386	24 672	26 869	29 024	31 656	35 292
France métropolitaine + DOM	293 512	353 632	360 237	365 874	362 928	363 476	361 966	368 988	385 859
CPA/CLIPA	10 409	9 174	9 640	10 184	10 300	10 052	9 254	9 771	9 718

[2] Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2005-2006 (France métropolitaine + DOM)

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Cursus 1 an	Total	% de filles
Niveau V	115 648	94 068	1 284	17 613	228 613	24 %
Niveau IV	44 400	38 642	794	2 773	86 609	38 %
Niveau III	22 718	18 760	449	2 306	44 233	42 %
Niveau II	10 564	3 666	833	-	15 063	50 %
Niveau I	6 252	2 981	2 108	-	11 341	26 %
Total	199 582	158 117	5 468	22 692	385 859	30 %

[3] Répartition des apprentis par niveau et selon l'organisme gestionnaire en 2005-2006 (France métropolitaine + DOM)

	V	IV	III	II	I	Total
Association mixte consulaire	7 922	2 137	539	66	-	10 664
Chambre d'agriculture	370	317	181	-	-	868
Chambre de commerce et d'industrie	18 383	10 072	9 603	3 236	1 165	42 459
Chambre des métiers	58 768	15 221	1 637	62	95	75 783
CFA résultant d'une convention nationale	4 189	1 138	698	340	116	6 481
Association, organisation professionnelle, entreprise groupement	100 114	40 045	22 821	9 767	8 513	181 260
Collectivité locale et territoriale	7 350	1 980	139	-	-	9 469
EPLE et formation professionnelle agricoles	12 452	6 335	3 489	49	37	22 362
Établissement de formation ou recherche	151	546	1 227	906	1 156	3 986
Établissement public local d'enseignement	13 538	5 857	2 542	361	-	22 298
Établissement scolaire privé sous contrat	3 959	1 678	459	19	12	6 127
Section d'apprentissage	1 405	1 279	898	257	247	4 086
Groupement d'intérêt public	12	4	-	-	-	16
Total	228 613	86 609	44 233	15 063	11 341	385 859

[4] Évolution des taux de scolarisation par âge des apprentis (%) (France métropolitaine + DOM)

Âge	Effectif apprentis en 2005	Taux de scolarisation en apprentissage en 1997	Taux de scolarisation en apprentissage en 2005
16	71 910	7,8	8,9
17	76 819	9,1	9,4
18	64 125	7,4	7,9
19	52 877	5,4	6,4
20	40 439	4,1	5,0
21	28 916	3,0	3,6
22	20 437	2,1	2,6
23	13 888	1,4	1,7
24	8 683	0,9	1,0
25	7 765	0,7	0,9